THOUARÉ SUR LOIRE

Nantes Métropole

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR

# les risques majeurs

## DICRIM

**DOCUMENT À CONSERVER**

# Avant-propos

## Et si demain, une crise venait bouleverser votre quotidien ?

**Fortes pluies, tempêtes, épisodes de chaleur ou de froid… Ces phénomènes ne sont pas nouveaux, mais le dérèglement climatique modifie leur rythme et leur force, les rendant plus imprévisibles et parfois plus violents.**
**Pour autant, nous disposons aujourd'hui de moyens efficaces pour anticiper, nous organiser et mieux vivre avec ces évolutions.**
**Les principaux risques - naturels, technologiques ou sanitaires - sont identifiés et suivis. L'essentiel ? Comprendre comment ils peuvent nous concerner et adopter les bons réflexes pour y faire face sereinement.**

**Les risques majeurs identifiés relèvent de plusieurs catégories :**

**Naturels**

Canicules, orages, inondations, tempêtes et vents violents, grand froid, neige et verglas, mouvements de terrain, séisme.

**Technologiques**

Industries à risques, transport de matières dangereuses, ouvrages hydrauliques, engins résiduels de guerre.

**Sanitaires et sociétaux**

Pandémies, maladies vectorielles, radon, pollution de l'air et des sols, interruption des réseaux d'eau et d'alimentation, d'électricité, de communication, cyberattaques, menace terroriste.

**Pourquoi en parler et pourquoi s'y préparer ?**

Parce que parler de ces risques nous aide à développer une véritable culture du risque et de l'entraide. **Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est un guide pratique.** Il vous informe sur les risques majeurs présents dans votre commune et sur le territoire de la métropole, sur les bons réflexes à adopter en cas d'alerte et après une crise. Il complète le Plan communal de sauvegarde (PCS) qui organise la réponse de la mairie en cas de crise. **Lisez-le attentivement et gardez-le à portée de main.**
En le consultant, vous saurez comment réagir et protéger votre entourage.

**La sécurité civile est l'affaire de tous. Soyons informés, préparés et solidaires.**



# Sommaire


## Informations sur les risques majeurs

Un risque majeur, c'est quoi ? ..... p.4
Catalogue des risques ..... p.5
Qui fait quoi en cas de crise ? ..... p.6
Comment suis-je alerté en cas de risque majeur ? ..... p.8
Les kits d'urgence ..... p.10

## Les risques dans ma commune

Les risques à Thouaré-sur-Loire ..... p.12

## Les catégories de risques

Les risques d'origine naturelle ..... p.13
Les risques technologiques ..... p.22
Les risques sanitaires ..... p.29
Les risques sociétaux ..... p.34

## Mes ressources

Après l'événement, que faire ? ..... p.43
Gérer son inquiétude ..... p.44
Faire face aux crises ensemble ..... p.45
Consignes générales de sécurité ..... p.46

# Un risque majeur, c'est quoi ?

**Ce n'est pas le phénomène en lui-même qui fait le risque, mais sa rencontre avec des zones habitées ou des lieux sensibles aussi appelés : enjeux.** Une crue dans une prairie ne menacera personne. Mais si elle touche un quartier, les conséquences peuvent être dramatiques…

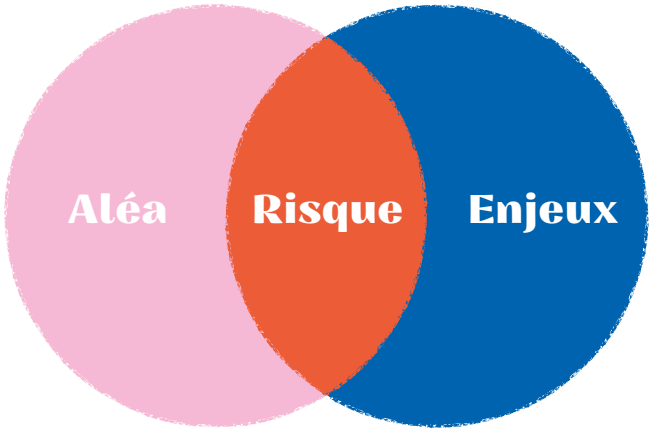


## Aléa

C'est un phénomène potentiellement dangereux. Il se caractérise par sa probabilité de survenue et par son intensité. Par exemple, la vitesse du vent lors d'une tempête ou la hauteur d'eau lors d'une crue sont des indicateurs de l'intensité d'un aléa.

## Enjeux

Les enjeux recouvrent l'ensemble des personnes, biens, équipements, réseaux, environnements ainsi que les intérêts économiques, culturels susceptibles d'être affectés par un aléa et de subir des préjudices ou des dommages. Ainsi, une tempête dans une zone touristique en plein été présentera des enjeux plus importants que le même événement en basse saison dans une zone moins fréquentée.

## Risque

C'est la combinaison entre l'aléa et les enjeux. Ces risques peuvent être naturels, en lien avec des événements météorologiques intenses, technologiques, sanitaires ou encore sociétaux. Tous ces événements peuvent mettre en danger des vies humaines, endommager des bâtiments et des infrastructures ou polluer l'environnement. Un risque est dit « majeur » lorsqu'il est rare mais que ses conséquences sont catastrophiques.



# Catalogue des risques*

Vous trouverez ci-dessous la liste des risques naturels et technologiques auxquels le territoire métropolitain est exposé. Les risques qui concernent plus particulièrement votre commune sont présentés à la page 12 de ce document. Chaque risque est ensuite expliqué de façon claire afin de mieux comprendre ses causes, ses effets possibles et les bons réflexes à adopter pour s'en protéger.

- **Inondation**
- **Littoraux**
- **Événements météorologiques**
- **Mouvements de terrain**
- **Sismique**
- **Retrait-gonflement des argiles**
- **Feu de forêt**
- **Radon**
- **Risque industriel**
- **Pollution des sols**
- **Transport de matières dangereuses**
- **Rupture d'ouvrages hydrauliques**
- **Engins résiduels de guerre**

*Source : Document départemental sur les risques majeurs édité par les services de l'Etat en 2024 (DDRM)

# Qui fait quoi en cas de crise ?

**Tous ces acteurs sont complémentaires et agissent de manière simultanée.**

## 1 Le maire et les services de secours

**Le maire**
donne l'alerte. Il est le directeur des opérations de secours : il coordonne le pilotage des secours de sa commune et active son plan communal de sauvegarde (PCS). Une cellule de crise est alors mise en place afin de mobiliser et coordonner les moyens nécessaires : accueil, hébergement d'urgence, ravitaillement, soutien à la population…

**Les services de secours et de sécurité**
(pompiers, SAMU et forces de l'ordre) interviennent.

## 2 Le Préfet

**Le Préfet** active le dispositif ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile) si le sinistre est important ou si plusieurs communes sont touchées. Il devient alors directeur des opérations de secours à la place du maire.

## 3 Nantes Métropole

**Nantes Métropole**
apporte son soutien logistique et coordonne le déploiement des moyens en activant le plan intercommunal de sauvegarde (PICS).

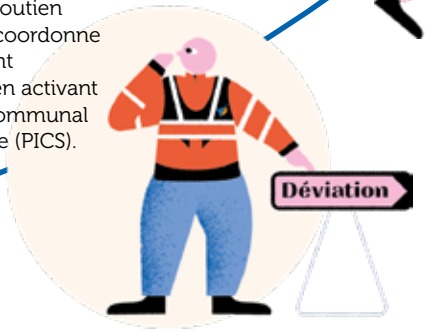


## 4 Les écoles et crèches

**Les personnels des écoles et crèches** sont formés pour mettre les enfants en sécurité : les établissements ont réalisé un plan particulier de mise en sûreté (PPMS).
Les parents ne doivent pas aller chercher leurs enfants afin de ne pas se mettre en danger.

## 5 Les citoyennes et citoyens

**Chacun** adopte les bons réflexes du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et respecte les consignes spécifiques de sécurité décidées par le maire ou le Préfet (mise à l'abri simple, confinement, évacuation).

# Comment suis-je alerté en cas de risque majeur ?

**Plusieurs canaux existent pour vous informer et vous alerter.**

**Dans tous les cas, vérifiez bien vos sources d'information et ne diffusez pas de rumeurs ou de fausses informations !**

### FR-Alert

Déployé sur le territoire national, ce dispositif permet à l'État de diffuser une alerte par notification directe sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un danger imminent.

- Il fonctionne même si le téléphone est en mode silencieux.
- Il ne nécessite aucune inscription ni téléchargement d'application.
- Ces notifications sont accompagnées d'un signal sonore spécifique.

### Sirènes d'alerte

Reconnaissables à leur son modulé et puissant, elles servent à prévenir la population en cas de danger imminent.

- Alerte : son modulé, montant et descendant, de 3 séquences de 1 minute 40 secondes.
- Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.
- Ces sirènes sont testées les premiers mercredis du mois à 11h45 en Loire-Atlantique. Il en existe 10 sur le territoire métropolitain.

### Véhicules sonorisés (Ensembles mobiles d'alerte — EMA)

Des véhicules de la police municipale ou des services municipaux, équipés de haut-parleurs, peuvent circuler pour diffuser des messages d'alerte et des consignes spécifiques.

### Panneaux lumineux

Les panneaux électroniques d'information et les panneaux à message variable sur l'espace public relaient des informations et des consignes de sécurité provenant des autorités.

### Médias (radio, télévision)

Les radios locales, en lien avec les autorités, sont des sources fiables d'information en situation de crise. Elles fonctionnent même en cas de coupure des réseaux téléphoniques ou internet. **ICI Loire Océan (101.8 FM) est la radio à privilégier.**



### Sites internet officiels et réseaux sociaux

Les annonces des pouvoirs publics sont fiables via les canaux officiels :

- application Nantes Métropole dans ma poche, sites internet et réseaux sociaux officiels de votre mairie ou de la Préfecture,
- georisques.gouv.fr
- vigilance.meteofrance.fr
- vigicrues.gouv.fr

### Information par voie d'affichage, dans les boîtes aux lettres ou en porte-à-porte

Pour des événements très localisés, les agents municipaux, élus ou volontaires informent la population directement en porte-à-porte, par voie d'affichage ou dans les boîtes aux lettres.

### Comprendre et respecter les vigilances météo et crues

Les vigilances vous informent sur les risques à venir (orages, vents, canicules, pluie, inondation…). Les cartes de vigilance signalent le risque maximal à l'aide d'un code couleur.

Les vigilances peuvent concerner un département (pour les phénomènes météorologiques) ou un tronçon de cours d'eau (pour les crues). La couleur indique le niveau de danger : orange pour un phénomène dangereux de forte intensité, rouge pour un phénomène très dangereux d'intensité exceptionnelle.

Les vigilances sont généralement diffusées 1 à 2 jours avant un événement. Vous pouvez les suivre en temps réel sur les sites Météo-France et Vigicrues.

### 4 niveaux de vigilance

- **Vert :** rien à signaler.
- **Jaune :** soyez attentif, surtout si vous avez des activités à l'extérieur.
- **Orange :** soyez très vigilant : limitez vos déplacements.
- **Rouge :** une vigilance absolue s'impose : restez chez vous.

# Kit d'urgence si vous devez évacuer

# Kit 72h si vous devez rester chez vous

en complément du kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables : lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Se préparer à être autonome avec sa famille permet de ne pas surcharger les services de secours, qui peuvent se concentrer sur les urgences vitales et la réponse à la crise.

**Placez le sac dans un endroit facile d'accès !** Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

**En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !**

# Thouaré-sur-Loire

### Inondation

Thouaré-sur-Loire est exposée aux risques d'inondation, à la fois par un potentiel débordement de la Loire, mais également par le ruissellement pluvial et le débordement de petits cours d'eau en cas de pluies intenses ou prolongées.

### Mouvements de terrain

La commune est exposée à un risque moyen de retrait gonflement des argiles.

### Transport de matières dangereuses

Plusieurs axes routiers sont empruntés pour du transport de matières dangereuses, principalement par la VM723, ainsi que par un axe ferroviaire au sud.

### Événements météorologiques

### Radon

### Industriels

### Sismique

## LES MESURES PRISES POUR VOTRE SÉCURITÉ

En cas de crise, la commune s'appuie sur son Plan communal de sauvegarde (PCS) et sur le Plan intercommunal de sauvegarde (PICS), qui lui permet de bénéficier des moyens de Nantes Métropole et de la solidarité des autres communes en cas d'évènement majeur. Par ailleurs, elle est couverte par le Plan de prévention du risque d'inondation (PPRi) de la Loire amont.

## UN PEU D'HISTOIRE

Des repères de crues ont été installés pour garder la mémoire des inondations, consultables sur www.reperesdecrues.developpement-durable.gouv.fr

La commune a connu plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle :

**Inondations et coulées de boue**

**Mouvement de terrain**

Pour en savoir plus sur les risques de votre commune, rendez-vous sur **georisques.gouv.fr**

## LE PCS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le plan communal de sauvegarde (PCS), c'est la boîte à outils de la commune pour protéger la population en cas de crise. Il détermine l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques locaux.

Il prévoit :

- **une organisation claire** (« Qui fait quoi ? »),
- **le recensement du matériel** et des lieux d'accueil mobilisables en cas de crise,
- **des actions de sauvegarde :** aide aux personnes isolées, distribution d'eau, hébergement d'urgence.

Le PCS est testé lors d'exercices pour garantir son efficacité, et mis à jour régulièrement. Une version publique est consultable en mairie.

# Risques d'origine naturelle

# Canicule

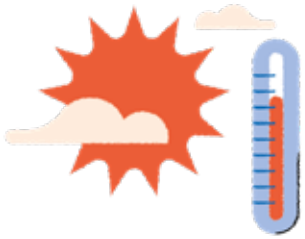

Longtemps épargnée par les fortes chaleurs, Nantes Métropole est désormais confrontée à des vagues caniculaires de plus en plus fréquentes et intenses. Avec des températures pouvant dépasser les 40 °C, et un « record » de 42 °C enregistré à Nantes le 18 juillet 2022, la chaleur devient un risque sanitaire majeur, en particulier pour les personnes âgées, les enfants et les publics fragiles. Elle accentue aussi les risques de feux de forêt et de végétation.

## FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Les feux de forêt et de végétation peuvent se propager rapidement sur de grandes surfaces.
À Saint-Herblain, trois incendies ont ravagé plusieurs hectares de végétation dans le Bois Jo : 3 hectares en septembre 2021, 0,2 hectare en août 2022 et 2 hectares en juillet 2025.

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine. En cas de sécheresse ou de canicule :

- Débroussaillez autour de chez vous.
- Organisez les barbecues et les travaux de bricolage (sources d'étincelles) loin de la végétation.
- Jetez vos mégots dans un cendrier.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS QUE L'ALERTE EST DONNÉE

- Suivez l'évolution de la vigilance sur vigilance.meteofrance.fr
- Identifiez les endroits frais où se ressourcer via la carte des îlots de fraicheur urbains : https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/se-proteger-en-cas-de-fortes-chaleurs

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11 h et 21 h).
- Protégez-vous du soleil avec un chapeau à larges bords et des lunettes de soleil. Portez des vêtements amples et légers.
- Évitez les activités sportives intenses.
- Tirez les rideaux et fermez les volets en journée pour conserver la fraîcheur. Aérez la nuit.
- Mouillez régulièrement votre corps.
- Évitez de consommer de l'alcool, des boissons caféinées ou trop sucrées.
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches et de vos voisins, en particulier les personnes âgées ou isolées.

## BON À SAVOIR !

Personnes âgées ou en situation de handicap ? Inscrivez-vous sur le registre communal d'alerte via le CCAS*.

*Centre communal d'action sociale

# Orages

Inondations soudaines, chutes de branches, tuiles arrachées, coupures d'électricité ou de réseau téléphonique… Les orages peuvent frapper vite et fort, avec des vents violents, des pluies intenses, des éclairs, parfois de la grêle. Leur imprévisibilité les rend dangereux, même s'ils ne durent le plus souvent que quelques dizaines de minutes.

## UN PEU D'HISTOIRE

**27 juillet 2013**

Plus de 42 mm de pluie en une heure s'abattent notamment sur Couëron provoquant l'inondation du centre de loisirs maternel de l'Erdurière. Les communes du Pellerin et de Sautron sont aussi impactées.

**19 juin 2024**

Il est tombé l'équivalent de 71 mm d'eau en 24 heures sur la métropole nantaise. Ce phénomène remarquable est appelé une « pluie vicennale » : c'est-à-dire qu'il y a une chance sur 20 par an qu'il advienne.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS QUE L'ALERTE EST DONNÉE

- Suivez la vigilance météo sur vigilance.meteofrance.fr
- Rentrez les objets extérieurs : poubelles, plantes en pot, mobilier, parasols…
- Fermez les fenêtres, volets, portes.
- Évitez les activités extérieures de loisir.
- Évitez tout déplacement.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Restez à l'intérieur, loin des fenêtres.
- N'utilisez pas d'appareil électrique. Coupez le gaz et l'électricité.
- Ne téléphonez pas, sauf urgence.
- Ne vous abritez jamais sous un arbre.
- Si vous êtes sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Écoutez la radio pour les consignes à suivre.
- Ne touchez pas aux câbles à terre.
- Signalez tout danger (câble à terre, arbre menaçant, départ de feu…) au 112, 18 ou 114.
- Ne tentez pas de réparer les dégâts seul.
- Vérifiez comment vont vos voisins, en particulier les personnes âgées ou vulnérables.

# Inondations

Située au cœur de l'estuaire de la Loire, Nantes Métropole vit depuis toujours avec l'eau. Entre le fleuve, ses affluents et de nombreux cours d'eau secondaires, le territoire est exposé à différents risques d'inondation. Crues de la Loire ou de ses affluents, ruissellement pluvial et débordement de petits cours d'eau, remontées de nappes phréatiques ou encore submersion marine, les scénarios sont multiples et, selon le rapport 2022 du GIEC Pays de la Loire, les phénomènes devraient s'intensifier dans les années à venir.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Si votre logement est situé en zone inondable, identifiez un espace en hauteur, accessible de l'intérieur et de l'extérieur.
- Veillez à ce que les circuits électriques soient surélevés et les citernes de gaz ou de fioul solidement arrimées.
- Repérez l'emplacement du disjoncteur électrique et des robinets d'arrêt d'eau et de gaz pour pouvoir les couper rapidement en cas de besoin.
- Ne stockez pas d'objets de valeur dans les sous-sols ou caves.
- Mettez en place une signalisation aux coins de votre piscine pour ne pas mettre en danger les secours notamment.
- Renseignez-vous sur les aides publiques proposées pour réaliser des diagnostics de vulnérabilité et des travaux pour les logements situés en zones inondables.

### BON À SAVOIR !

Les repères de crues, visibles sur certains bâtiments, indiquent le niveau atteint par les plus hautes eaux connues, comme lors de la crue historique de l'hiver 1910. Ils permettent de garder en mémoire le risque d'inondation et de mieux le visualiser. ***www.reperesdecrues.developpement-durable.fr***

### DÈS L'ALERTE

- Rejoignez le bâtiment le plus proche et allez vous abriter en hauteur. Si l'événement est en cours, ne descendez ni dans les sous-sols ni dans les parkings souterrains.
- Sécurisez votre habitation : fermez les portes, fenêtres et bouches d'aération, coupez le gaz et l'électricité. Surélevez les appareils électroménagers et les produits toxiques.
- Avant l'événement, et uniquement si le délai est suffisant, déplacez votre voiture hors de la zone inondable.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Informez-vous.
- Évitez tout déplacement et restez chez vous.
- Ne vous engagez pas sur une route inondée : 30 cm d'eau suffisent pour emporter un véhicule ! Et même si le niveau d'eau est faible, les bouches d'égout peuvent s'ouvrir en cas d'inondation, ce qui est très dangereux.
- N'évacuez que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.
- Protégez les personnes vulnérables : veillez sur vos proches, voisins, personnes âgées ou en situation de handicap.
- Limitez l'usage du téléphone aux urgences vitales pour laisser les lignes libres aux services de secours.



### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Ne réintégrez pas les bâtiments et ne rebranchez pas les réseaux de gaz, d'électricité, d'eau avant l'autorisation des autorités.
- Évaluez les dégâts et déclarez le sinistre auprès de votre assurance habitation.
- Renseignez-vous avant de nettoyer ! Selon les cas, l'assurance peut vous demander de ne rien toucher avant le passage de l'expert.
- Ne rétablissez le courant électrique que si l'installation est sèche.
- Si vous avez le feu vert de votre assureur, aérez les pièces, désinfectez les biens sinistrés. Chauffez dès que possible.
- Informez le maire de votre commune qui pourra alors demander, le cas échéant, la reconnaissance Cat-Nat* auprès de l'État.

### ATTENTION AU RUISSELLEMENT

Lors de fortes pluies, l'eau ne pénètre plus dans les sols qui sont saturés. Cela peut provoquer :

- des écoulements rapides sur les sols,
- des inondations de quelques centimètres à plus d'un mètre dans les zones basses, même éloignées de tout cours d'eau,
- des inondations par le débordement de petits cours d'eau comme le Cens, la Chézine ou le Gesvres.

*Catastrophe naturelle.

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

La directive européenne « inondation » de 2007 a permis d'élaborer en 2018 une Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI), afin de réduire les impacts d'une inondation majeure. Cette stratégie est déployée via le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Loire aval, piloté par Nantes Métropole. Par ailleurs, pour améliorer la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement, le territoire métropolitain est couvert par trois Plans de prévention des risques d'inondation (PPRi Loire aval, PPRi Sévre nantaise et PPRi Loire amont).

### UN PEU D'HISTOIRE

**De 1910 à 2001**

Crues de la Loire fin 1910, en janvier 1936, décembre 1982 et janvier 1995 ; de la Sèvre nantaise en avril 1983, janvier 1995 et janvier 2001 ; de l'Erdre en janvier 1936, janvier 1995 et janvier 2001…

**2026**

Le territoire de la Métropole a été impacté début 2026 par une crue de la Sèvre Nantaise, puis par une crue de la Loire. La Loire a atteint des niveaux proches de ceux de la crue de 1995, avec 8,18 m mesurés au pont Anne de Bretagne à Nantes (en cote marine).

L'une des conséquences les plus marquantes a été l'isolement temporaire du village de Bellevue, à Sainte-Luce-sur-Loire, entouré par les eaux.

# Tempêtes et vents violents

Quand une tempête s'abat sur l'Ouest de la France, Nantes Métropole n'est pas épargnée. Rafales dépassant les 100 km/h, arbres arrachés, toitures endommagées, coupures d'électricité ou perturbations des transports… Les vents violents font peser une menace directe sur la vie quotidienne et la sécurité des habitants. Situé à la croisée des influences océaniques, le territoire reste particulièrement exposé à ce type d'événements climatiques.

## UN PEU D'HISTOIRE

**3 février 1990 (tempête Herta)**

Des rafales à 140 km/h ont été enregistrées dans le département, et à 133 km/h à Nantes.

**Décembre 1999 (tempêtes Lothar & Martin)**

Ces tempêtes restent gravées dans les mémoires par l'ampleur des dégâts qu'elles ont causés en France. Des rafales à 133 km/h dans le département et à 126 km/h sur la métropole nantaise ont été enregistrées.

**27 et 28 février 2010 (tempête Xynthia)**

La zone touchée par des vents supérieurs à 100 km/h était particulièrement étendue, avec des phénomènes de submersion meurtriers sur la côte atlantique.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Entretenez vos arbres et arbustes pour éviter la chute de branches.
- Entretenez vos toitures, murs et murets, cheminées…

### DÈS QUE L'ALERTE EST DONNÉE

- Suivez la vigilance météo sur vigilance.meteofrance.fr
- Rentrez les objets extérieurs : poubelles, plantes en pot, mobilier, parasols…
- Fermez fenêtres, volets, portes.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Limitez vos déplacements en cas de vigilance orange et restez chez vous en cas de vigilance rouge.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- Abritez-vous dans un bâtiment solide.
- Éloignez-vous des baies vitrées et des fenêtres.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Signalez tout danger (câble à terre, arbre menaçant…) au 112, 18 ou 114.
- Ne tentez pas de réparer les dégâts seul.
- Vérifiez comment vont vos voisins, en particulier les personnes âgées ou isolées.
- Renseignez-vous avant de nettoyer ! Selon les cas, l'assurance peut vous demander de ne rien toucher avant le passage de l'expert.



# Grand froid Neige - Verglas



Habituée à un climat océanique tempéré, la métropole nantaise connaît rarement des épisodes de grand froid, de neige ou de verglas. Mais lorsqu'ils surviennent, ces phénomènes météorologiques peuvent rapidement désorganiser la vie quotidienne : routes et transports paralysés, chutes et accidents multipliés, réseaux d'eau fragilisés, sans compter l'impact sanitaire pour les personnes vulnérables ou précaires.

## UN PEU D'HISTOIRE

**Hiver 1996**

Près de 20 cm de neige à Nantes à Noël et une température de -11,2 °C enregistrée le 2 janvier 1997.

**Janvier 2026**

Dans la nuit du 5 au 6 janvier, jusqu'à 10 cm de neige tombent sur la métropole. Cet évènement très rare perturbe fortement les transports publics, routiers, ferroviaires et aériens.

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

Nantes Métropole active son Plan de viabilité hivernale du 15 novembre au 15 mars chaque année. Les axes routiers à dégager et saler en priorité y sont définis, en coordination avec Naolib pour maintenir les transports publics. Par ailleurs, les communes participent au Plan grand froid de l'État, avec un renforcement de l'hébergement d'urgence.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Faites vérifier régulièrement votre système de chauffage par un professionnel.

### DÈS QUE L'ALERTE EST DONNÉE

- Suivez l'évolution de la vigilance sur vigilance.meteofrance.fr
- Assurez-vous de la mise hors gel de vos canalisations extérieures.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Habillez-vous chaudement.
- Nourrissez-vous convenablement, buvez des boissons chaudes et évitez l'alcool.
- Limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur.
- Limitez vos déplacements ou prévoyez les équipements adaptés : couverture dans la voiture, chaussures antidérapantes, pneus neige, etc.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Déneigez et salez les trottoirs devant votre habitation pour réduire les risques de chute.
- Vérifiez comment vont vos voisins, en particulier les personnes âgées ou isolées.

# Mouvements de terrain et retrait-gonflement des argiles

Certaines communes de Nantes Métropole sont concernées par les risques de mouvements de terrain, notamment d'éboulements naturels sur les falaises de Loire ou de chutes de blocs liés à d'anciennes carrières.
À ces aléas s'ajoutent des risques de retrait-gonflement par des argiles : lors de périodes de sécheresse, les sols argileux se rétractent ; puis, lors des réhydratations, ils gonflent à nouveau. Ce phénomène naturel, de plus en plus marqué avec le changement climatique, peut fragiliser les fondations des bâtiments, fissurer les habitations et endommager les infrastructures.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Consultez le site géorisques.gouv.fr pour avoir un aperçu de la cartographie des risques de votre logement.

### POUR LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

- Assurez une bonne gestion des eaux : contrôlez l'étanchéité des réseaux d'eaux pluviales et usées. Si besoin, installez un système de drainage pour éloigner l'eau des fondations.
- Gérez la végétation : évitez les plantations proches des murs, taillez régulièrement les arbres et, si possible, installez des barrières anti-racines.
- Préservez la stabilité des sols : mettez en place une protection périphérique (trottoir ou membrane) pour limiter les variations d'humidité, en complétant par un drainage en bout de protection.
- Inspectez régulièrement votre logement : surveillez l'apparition de fissures ou de signes d'affaissement et utilisez des jauges pour suivre leur évolution avec précision.
- Déclarez tout sinistre à votre assurance.

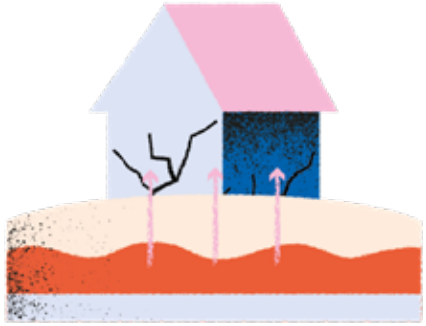

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

Le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) a établi, en 2020, une cartographie de l'exposition au risque de mouvements de terrain. La loi ELAN impose, dans les zones d'exposition moyenne ou forte aux mouvements de terrain, deux études de sol : un diagnostic à la vente et une étude géotechnique à la construction pour guider le constructeur. Par ailleurs, le PLUm (Plan local d'urbanisme métropolitain) et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) intègrent l'ensemble des connaissances disponibles sur le risque de mouvements de terrain.



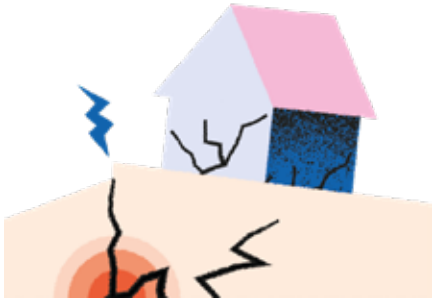

# Séisme

Même si la métropole nantaise n'est pas située dans une zone de forte activité sismique, le territoire n'est pas à l'abri des secousses. Classé en zone de risque modérée (3 sur 5), notre territoire peut connaître des tremblements de terre susceptibles d'endommager bâtiments anciens, infrastructures et réseaux, en particulier ceux non conçus pour résister aux mouvements du sol.
Les chutes d'objets ou l'effondrement de structures peuvent occasionner des décès ou blessures sur les personnes.

## UN PEU D'HISTOIRE

**16 juin 2023**

C'est l'un des derniers séismes ressentis dans le département. De magnitude 5,8 sur l'échelle de Richter. Son épicentre était situé entre la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres. Il a été suivi le lendemain d'une réplique de 5,5. Aucun de ces séismes n'a fait de dégât dans la métropole nantaise.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Informez-vous sur les risques sismiques sur le site georisques.gouv.fr
- Repérez les points de coupure du gaz, de l'eau et de l'électricité.
- Des règles de construction parasismique s'imposent à certaines constructions. Renseignez vous auprès de votre mairie.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Coupez le gaz et l'électricité.
- À l'intérieur d'un bâtiment : éloignez-vous des fenêtres et de tout ce qui pourrait tomber. Abritez-vous sous un meuble solide (table, bureau) ou sous un encadrement de porte ou près d'un mur porteur.
- À l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments, des lignes électriques, des arbres, des ponts ou de tout ce qui peut s'effondrer. Accroupissez-vous et protégez-vous la tête.
- En voiture : arrêtez-vous et ne sortez pas du véhicule avant la fin des secousses.
- Ne fumez pas et évitez toute flamme ou étincelle dans le cas où une rupture de canalisation de gaz se serait produite.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Méfiez-vous des répliques : la fin des secousses ne signifie pas la fin du séisme.
- Ne prenez pas l'ascenseur pour quitter un immeuble.
- Vérifiez l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite de gaz, coupez les compteurs, ouvrez les fenêtres et les portes, sortez de l'immeuble et prévenez les autorités.
- Éloignez-vous de tout ce qui peut s'effondrer.
- Si vous êtes bloqué dans les décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié : table, poutre, canalisation…
- Écoutez la radio.

# Risques technologiques



# Rupture d'ouvrage hydraulique

Digues, barrages, réservoirs : les ouvrages hydrauliques protègent les populations et régulent l'eau au quotidien. Mais si l'un d'eux venait à céder, la sécurité des habitants, les activités économiques et les infrastructures essentielles pourraient être menacées.
Deux barrages sont situés en amont de la métropole nantaise — sur la Sèvre et sur l'Erdre — ainsi qu'une digue le long de la Divatte, sur la Loire. Plus en amont, la rupture du barrage du Verdon, dans le Maine-et-Loire, entraînerait une onde de submersion susceptible d'atteindre la métropole.

## UN PEU D'HISTOIRE

**2 décembre 1910**

La crue exceptionnelle de la Loire fait céder la levée de la Divatte. Sept communes sont concernées par la rupture de cette digue routière et de nombreuses maisons sont totalement submergées à la Chapelle-Basse-Mer, Saint-Julien-de-Concelles, Basse-Goulaine, Haute-Goulaine, la Chapelle-Heulin, le Landreau et le Loroux-Bottereau.

## BON À SAVOIR !

Ces ouvrages font l'objet d'une surveillance régulière pour garantir la sécurité de tous.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Informez-vous sur les risques sur le site georisques.gouv.fr
- Identifiez un espace refuge en hauteur, accessible à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.
- Apprenez à reconnaître le système d'alerte : il s'agit d'une corne de brume émettant un signal intermittent durant au moins 2 minutes, avec des émissions de 2 secondes, séparées d'interruptions de 3 secondes.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Réfugiez-vous en hauteur. Ne descendez pas dans les sous-sols ni dans les parkings souterrains.
- Sécurisez votre habitation : fermez les portes, fenêtres et bouches d'aération, coupez le gaz et l'électricité.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte.
- En cas de sinistre : aérez les pièces, chauffez dès que possible, ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche.

# Risques industriels

La métropole nantaise accueille une activité industrielle dense et diversifiée : chimie, métallurgie, agroalimentaire, logistique portuaire… Cette richesse est aussi source de vigilance. Explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, écoulement pouvant entraîner une pollution des sols ou des milieux aquatiques… Si la probabilité reste faible, les conséquences potentielles d'un accident industriel peuvent être graves pour les populations comme pour l'environnement.

## PPI ET DIRI : COMPRENDRE CE QUE C'EST

Lorsqu'une commune se situe dans le périmètre d'un site classé « Seveso seuil haut », un Plan particulier d'intervention (PPI) est prévu. Ce dispositif a pour objectif de protéger les populations et d'organiser les secours en cas d'accident majeur susceptible d'avoir des effets au-delà du site industriel.

Par ailleurs, certains établissements présents sur le territoire métropolitain font l'objet d'un Document d'information sur les risques industriels (DIRI), garantissant la transparence vis-à-vis du public sur la nature des produits manipulés, les risques potentiels et les mesures de prévention mises en œuvre.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le territoire compte un site classé « Seveso seuil haut » (l'entreprise Brenntag à Saint-Herblain) et cinq sites « Seveso seuil bas », où la manipulation de substances dangereuses impose des règles strictes de sécurité.



## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Informez-vous sur les installations à risque autour de votre domicile sur le site georisques.gouv.fr

### DÈS L'ALERTE

- Dès que l'alerte est donnée, mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche (confinement) ou quittez rapidement la zone en évitant de vous enfermer dans un véhicule (évacuation).
- En cas de confinement, fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et bouches d'aération.
- Coupez la ventilation et la climatisation, le gaz et l'électricité.
- Restez à l'écart des fenêtres pour éviter les éclats en cas d'explosion.
- Ne fumez pas et évitez toute flamme ou étincelle, car cela pourrait provoquer une explosion en cas d'émanation de produits inflammables.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Tenez-vous informé et obéissez aux consignes des services de secours.
- Si vous êtes à l'extérieur et si un nuage ou des fumées viennent vers vous, fuyez si possible selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où vous confiner.
- Si vous avez une gêne respiratoire, respirez à travers un linge humide.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Dès que la radio annonce la fin de l'alerte, aérez le local utilisé pour le confinement.
- Ne rétablissez les réseaux (électricité, gaz) qu'après autorisation des autorités compétentes.

## UN PEU D'HISTOIRE

**29 octobre 1987**

Un nuage potentiellement toxique se forme à la suite de l'incendie d'un dépôt d'engrais de 850 tonnes de nitrate d'ammonium de la société Loiret Haentjens, située sur les bords de la Loire, dans le quartier Roche Maurice à Nantes. Huit communes sont impactées par le nuage, entraînant l'évacuation de 39 000 personnes sur ordre du Préfet.

**25 mai 2025**

Un incendie dans un entrepôt de déchets de bois à l'unité Veolia Recyclage (GEVAL) à Couëron occasionne des fumées qui se dirigent vers le centre-ville. Un confinement ponctuel est décidé et un réseau de mesures d'évaluation de la toxicité potentielle de ces fumées est mis en place.

# Transport de matières dangereuses

Chaque jour, dans la métropole nantaise, des milliers de produits indispensables à notre économie, comme les carburants, des produits chimiques ou autres gaz industriels, transitent par camions, trains, bateaux, avions et canalisations. Mais ce flux permanent comporte aussi un risque. Un accident lors du transport de matières dangereuses peut provoquer incendie, explosion ou pollution toxique, avec des conséquences graves pour les populations et l'environnement.

## LES BONS RÉFLEXES

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Si vous êtes témoin d'un accident impliquant un véhicule de transport de matières dangereuses, éloignez-vous puis donnez l'alerte aux services de secours. S'il s'agit d'une canalisation de transport, prévenez l'exploitant dont le numéro d'appel figure sur les balises.
- S'il y a des victimes, ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie.
- Ne touchez pas ou n'entrez pas en contact avec le produit.
- N'approchez pas en cas de fuite du produit.
- Obéissez aux consignes des services de secours : si vous entendez une sirène, mettez-vous à l'abri dans un bâtiment (confinement) ou quittez rapidement la zone, mais évitez de vous enfermer dans un véhicule.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Dès que la radio annonce la fin de l'alerte, aérez le local utilisé pour le confinement.
- Ne rétablissez les réseaux (électricité, gaz) qu'après autorisation des autorités compétentes.

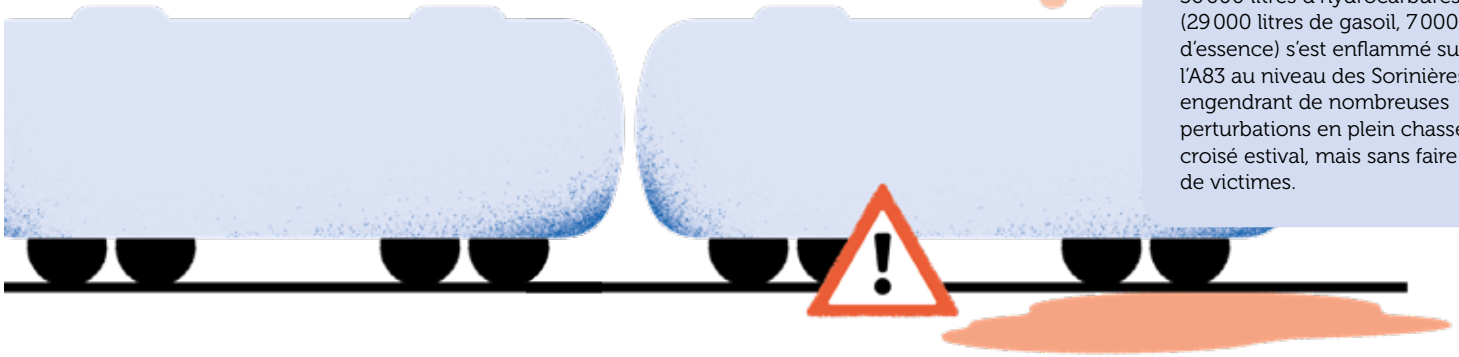



## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

En cas de pollution, d'incendie industriel ou d'incident hydraulique, les services de secours et de la métropole interviennent. Leur rôle est d'analyser rapidement la situation, de coordonner les actions opérationnelles nécessaires et d'informer les autorités pour qu'elles puissent prendre les bonnes décisions.

### BON À SAVOIR !

Les véhicules de transport de matières dangereuses doivent afficher des plaques spécifiques et des pictogrammes pour identifier la nature du produit et ses dangers. Des itinéraires sont établis en amont pour anticiper les conséquences d'un éventuel accident en évitant le passage devant les établissements scolaires, par exemple.

### UN PEU D'HISTOIRE

**4 juillet 2018**

Une fuite d'acide chlorhydrique est détectée, à Nantes, sur un wagon-citerne de 29 tonnes, dégageant une vapeur blanchâtre. Un périmètre de sécurité de 30 m est installé, un lycée à proximité est évacué.

**18 juillet 2020**

Un poids lourd transportant 36 000 litres d'hydrocarbures (29 000 litres de gasoil, 7 000 litres d'essence) s'est enflammé sur l'A83 au niveau des Sorinières, engendrant de nombreuses perturbations en plein chassé-croisé estival, mais sans faire de victimes.

# Engin résiduel de guerre

La métropole nantaise garde, dans son sous-sol, les traces des bombardements de juillet 1940 à août 1944. Bombes, obus, grenades non explosées, etc. Ces engins de guerre peuvent encore représenter un danger en cas de découverte fortuite, en particulier lors de travaux.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Soyez vigilant lors de projets de terrassement ou d'aménagement si le terrain est suspecté d'être à risque, surtout dans les villes de Nantes (secteurs centre-ville, Île de Nantes et gare) et Bouguenais (secteur aéroport).

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Ne manipulez jamais d'objet suspect ressemblant à une munition ou à une pièce métallique ancienne.
- Marquez l'endroit de manière visible, sans s'en approcher.
- Éloignez immédiatement les personnes à proximité.
- Alertez les autorités en appelant le 17 (police/gendarmerie) ou le 112.
- Suivez les consignes de sécurité données par les forces de l'ordre ou la mairie.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Attendez le feu vert officiel des autorités avant de revenir sur les lieux.
- Ne cherchez pas à récupérer des fragments ou à retourner sur place sans autorisation.

## UN PEU D'HISTOIRE

**9 juin 2013**

Le désamorçage d'une bombe au Tertre (Saint-Herblain/Nantes) a imposé le déplacement de 12 000 personnes et l'accueil de plus de 300 personnes dans un Centre d'accueil des impliqués (CADI).

**3 février 2021**

Une bombe de 500 kg a été découverte lors de travaux près du futur CHU de Nantes. Elle a été neutralisée par le centre de déminage de Nantes, qui collecte chaque année environ 25 tonnes de munitions dans la région.

**4 février 2025**

Une bombe de 250 kg a été trouvée à moins de 300 mètres de la piste de l'aéroport de Nantes, à Bouguenais, lors de travaux.

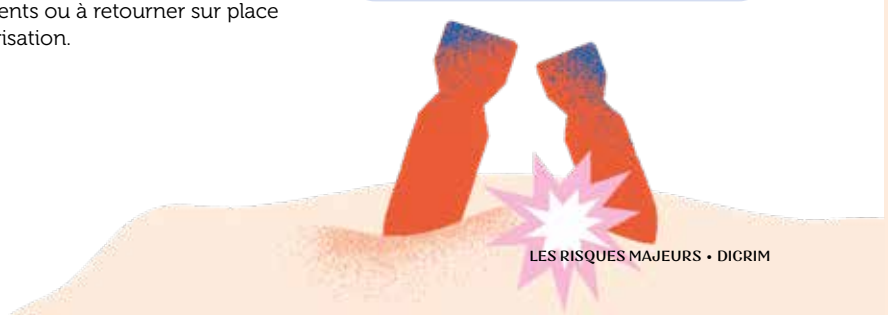

# Risques sanitaires

# Pandémie

Une pandémie n'est pas une épidémie comme les autres : elle se caractérise par la propagation mondiale, rapide et durable d'une maladie infectieuse. La crise du Covid-19 a montré combien un tel événement peut bouleverser la vie quotidienne, l'économie et les services essentiels. Sur le territoire de la métropole nantaise, dense et fortement interconnecté, le risque de pandémie implique une vigilance particulière.

## UN PEU D'HISTOIRE

**Grippe espagnole (1918-1920)**

Entre 20 et 40 millions de morts dans le monde, 200 000 à 400 000 en France.

**Grippe asiatique (1957-1958)**

Entre 1 et 2 millions de morts dans le monde, plus de 20 000 en France.

**Grippe de Hong Kong (1968-1970)**

Près de 1 million de morts dans le monde, plus de 30 000 en France.

**Grippe A (H1N1) (2009-2010)**

280 000 morts dans le monde, 350 en France.

**Pandémie COVID-19 (2019-2022)**

Plus de 6,9 millions de morts dans le monde, près de 168 000 en France, à fin novembre 2024.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Vérifiez que vos vaccins sont à jour.
- Respectez les gestes barrières : lavage fréquent des mains, utilisation de mouchoirs à usage unique.
- En cas d'éternuement ou de toux, portez un masque ou, a minima, couvrez-vous la bouche et le nez.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Respectez les consignes sanitaires données par les autorités compétentes.
- En cas d'apparition de symptômes de maladie, demandez conseil à un professionnel de santé.
- Selon le type de maladie, le port d'un masque, voire l'isolement temporaire peuvent être recommandés.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Respectez les consignes des autorités.

## BON À SAVOIR !

Chaque mois, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publie un bulletin d'actualité sur les événements atypiques ou épidémiques dans le monde.



# Maladies vectorielles

Le moustique tigre, désormais installé en Loire-Atlantique, n'est pas seulement une nuisance estivale : il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Depuis 2019, le moustique tigre a colonisé 13 communes et poursuit son extension dans la métropole, comme dans tout le département.

## UN PEU D'HISTOIRE

**Août 2025**

À Bouguenais et à Nantes, des cas de dengue confirmés chez des personnes revenant d'un séjour dans des zones infectées ont conduit l'Agence Régionale de Santé (ARS) à déclencher des opérations localisées de démoustication pendant la nuit.

## LES BONS RÉFLEXES

### POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

- Videz au moins une fois par semaine les petites réserves d'eau : coupelles de pots de fleurs, gamelles pour animaux, caisses, poubelles sans couvercle, seaux, arrosoirs, jouets, bâches.
- Couvrez par un couvercle hermétique ou une moustiquaire les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et les petites piscines.
- Vérifiez le bon écoulement de l'eau au niveau des terrasses, gouttières, bondes et siphons d'extérieur…

### POUR SE PROTÉGER DES PIQÛRES

- Portez des vêtements amples et couvrants.
- Utilisez une moustiquaire de poussette non imprégnée d'insecticide, car elle peut entrer en contact avec la bouche de l'enfant.
- Utilisez un répulsif adapté au moustique vecteur sur les zones découvertes de la peau en suivant les précautions d'emploi indiquées. Pour plus d'informations, demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin.

### POUR VOYAGER PROTÉGÉ

- Si vous voyagez dans un pays de la zone intertropicale, soyez vigilants et protégez-vous des piqûres de moustiques pendant votre séjour.
- En cas de symptômes, tels qu'une fièvre d'apparition brutale, des douleurs, une éruption cutanée dans les 15 jours qui suivent votre retour, consultez un professionnel de santé le plus rapidement possible.

# Radon - Pollution des sols

Moins visibles que les crues ou les tempêtes, certains dangers se cachent sous nos pieds. Le radon — un gaz naturel radioactif issu du sous-sol — et la pollution des sols héritée d'anciennes activités industrielles ou artisanales représentent des risques sanitaires réels, quoique souvent méconnus.
Incolore et inodore, le radon peut s'accumuler dans les bâtiments et accroître le risque de cancer du poumon. Le niveau de risque radon dans la métropole nantaise varie de 2/3 à 3/3. Ce potentiel de risque évalue la probabilité d'émission du radon, mais pas sa concentration réelle dans chaque bâtiment : celle-ci dépend de nombreux facteurs (type de sol, ventilation…).

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Les bâtiments situés sur les zones granitiques ont plus de probabilité d'être concernés par des concentrations plus élevées de radon dans l'air intérieur. Informez-vous sur les risques de radon ou de pollution des sols dans votre environnement sur le site georisques.gouv.fr
- Si vous êtes concerné par la présence de radon, aérez votre logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été. Ne bloquez pas les entrées et sorties d'air. Entretenez régulièrement votre système de ventilation.
- Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (par exemple, en scellant les fissures ou les planchers).

### BON À SAVOIR !

La mesure par dosimètre est la seule manière de savoir si son logement est concerné par le risque radon, pour plus d'information consultez le site : https://metropole.nantes.fr/mes-services-mon-quotidien/se-proteger-du-radon

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

Lorsque des activités industrielles ou artisanales anciennes ont généré des pollutions résiduelles, la commune doit recenser les Secteurs d'information sur les sols (SIS) présents sur son territoire. Ces SIS permettent d'informer les habitants et les aménageurs sur la qualité des sols. Avant tout projet, il aide à anticiper les risques de pollution et à prévoir les bonnes mesures de gestion : dépollution, aménagement adapté…



# Pollution de l'air

À Nantes Métropole les vents d'ouest dominants favorisent la dispersion des polluants atmosphériques. Néanmoins, les épisodes de pollution peuvent être amplifiés par les conditions météorologiques particulières, comme un vent faible ou inexistant, de fortes chaleurs, un ensoleillement important. Le froid maintient également la pollution au sol en hiver. Même ponctuelles, ces pollutions peuvent avoir des effets sur la santé, en particulier pour les personnes fragiles.

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

En cas de pic de pollution, les transports en commun de la métropole nantaise s'adaptent : le ticket 1 h est valable toute la journée et, pour les porteurs de la carte Naolib « formule sur mesure » le réseau est accessible toute la journée au prix d'un ticket unitaire.
Les informations sur la qualité de l'air en temps réel sont données par Air Pays de la Loire (www.airpl.org). L'application Nantes Métropole dans ma poche propose également ce service (information de la qualité de l'air dans votre commune avec une notification en cas de pic de pollution).

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Privilégiez les modes de déplacements alternatifs à la voiture : vélo, marche, covoiturage, transports en commun…
- Pratiquez l'écoconduite : vitesse souple et réduite, usage modéré de la climatisation.
- Entretenez régulièrement votre système de ventilation et aérez votre logement au minimum 10 minutes par jour.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Pendant les épisodes de pollution, réduisez ou reportez les activités physiques et sportives intenses, aussi bien en plein air qu'à l'intérieur.
- Limitez vos déplacements en période de pointe et privilégiez les transports en commun.
- Respectez les consignes et les interdictions diffusées par les pouvoirs publics.
- En cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consultez un pharmacien ou un médecin.

### BON À SAVOIR !

Le chauffage au bois individuel est l'une des principales sources d'émission de pollution en hiver. Ce mode de chauffage représente pas moins de 54 % des émissions de particules fines à Nantes Métropole.

L'installation d'un poêle récent performant permet de réduire jusqu'à 10 fois les émissions de particules fines.

# Risques sociétaux



# Rupture durable de l'approvisionnement en eau potable

Avec la multiplication des épisodes de sécheresse, la question de l'approvisionnement en eau potable devient plus préoccupante. Une rupture peut survenir lorsque la quantité ou la qualité de l'eau disponible se dégrade. Sur le territoire métropolitain, la situation s'est tendue ces dernières années, notamment en raison du "bouchon vaseux", ces sédiments qui remontent le lit de la Loire jusqu'au point de captage situé juste en amont de Nantes. À ces phénomènes naturels s'ajoute aussi la possibilité d'un aléa technique ou technologique affectant les installations de production, qui peut lui aussi perturber durablement l'alimentation en eau.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Réduisez votre consommation d'eau et installez des équipements économes.
- Réparez rapidement les fuites (un robinet qui goutte = jusqu'à 100 L/jour gaspillés).
- Privilégiez les douches courtes aux bains.
- Lavez votre voiture en station.
- Optimisez l'arrosage de votre jardin.
- Constituez un stock d'eau potable en quantité suffisante pour être autonome pendant 72 h.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Suivez les recommandations des autorités.
- Ne vous précipitez pas dans les magasins, cela engendrerait une pénurie de plus longue durée.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- S'il y a eu une restriction d'usage, ne consommez l'eau du robinet qu'après avoir reçu l'autorisation des autorités locales.

## UN PEU D'HISTOIRE

**Été 2022**

Une alerte sécheresse pour l'eau potable a été émise avec des restrictions de la consommation d'eau. Les faibles débits de la Loire combiné aux grandes marées ont créé des difficultés de traitement.

## COMMENT NANTES MÉTROPOLE AGIT FACE À CE RISQUE ?

Après 10 ans de travaux, l'usine de traitement d'eau potable de La Roche a été entièrement modernisée pour sécuriser l'alimentation sur la métropole nantaise. D'autres actions sont prévues pour renforcer cette sécurisation : infrastructures, interconnexions sur le département… Par ailleurs, dans un objectif de sobriété, Nantes Métropole a engagé une démarche sur les économies d'eau depuis 2022.

# Rupture durable de l'approvisionnement alimentaire

L'idée d'un défaut d'accès à la nourriture peut sembler lointaine dans notre société industrialisée, caractérisée par l'abondance des denrées. Pourtant, la France n'est pas à l'abri d'une telle situation en cas de catastrophe climatique, de pandémie, d'attaque de ravageurs, de conflit, de cyberattaque…

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Constituez une petite réserve alimentaire chez vous pour être autonome pendant 72 h.
- Favorisez les circuits courts et l'alimentation de proximité.
- Si vous avez un jardin, cultivez un potager familial. Si ce n'est pas possible, explorez les jardins familiaux ou partagés.
- Privilégiez les produits bruts à cuisiner vous-même plutôt que les produits transformés.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Suivez les recommandations des autorités.
- Ne vous précipitez pas dans les magasins pour acheter de la nourriture. Cela aggraverait la situation en créant une pénurie de manière artificielle.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Ne consommez aucun aliment (fruits, légumes, produits animaux) provenant d'une éventuelle zone contaminée sans l'aval des autorités.

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

Si 31 % de la surface de Nantes Métropole est agricole, le territoire ne dispose pas encore d'une adaptabilité suffisante pour faire face seul en cas de rupture. Néanmoins, dans son Projet alimentaire territorial (PAT), la Métropole a élaboré une feuille de route qui fixe le cap jusqu'en 2030 pour parvenir à une alimentation locale, durable et accessible à tous.
En complément, elle a créé des périmètres de Protection foncière des zones agricoles et naturelles (PEAN).

En savoir plus : metropole.nantes.fr

### BON À SAVOIR !

En cas de crise majeure, le MIN (Marché d'intérêt national) qui est propriété de Nantes Métropole et par lequel transitent plus de 200 000 tonnes de denrées alimentaires chaque année, est doté d'un Plan de continuité d'activité (PCA).



# Rupture durable de l'approvisionnement en énergie

Chauffage, éclairage, transports, industrie, services numériques… L'énergie est partout dans notre quotidien. Mais que se passerait-il si, d'un coup, tout s'éteignait ? Ici comme dans toutes les grandes agglomérations, une panne prolongée d'électricité, de gaz ou de carburants aurait des effets en cascade : paralysie des transports, arrêt des chaînes de production, perturbation des services publics, difficultés d'accès à l'eau ou aux moyens de communication.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Prévoyez des bougies, une radio et une lampe à piles ou à manivelle, avec des piles de rechange, ainsi qu'une batterie externe chargée pour votre téléphone portable.
- En hiver : prévoyez couvertures, bouillottes, vêtements chauds…

### DÈS L'ALERTE

- Lors de délestage annoncé, débranchez vos appareils électriques pour éviter qu'ils ne se dégradent, anticipez l'utilisation des portails et volets électriques en les positionnant à l'avance comme souhaité.
- Reportez l'utilisation des appareils électroménagers.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Limitez l'ouverture du congélateur et du réfrigérateur.
- Ne laissez pas de bougies sans surveillance.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Contrôlez la température de votre congélateur et jetez les aliments douteux.
- Redémarrez les appareils un à un pour éviter une surcharge quand le courant revient.

## UN PEU D'HISTOIRE

**28 avril 2025**

L'Espagne et le Portugal ont connu un blackout massif qui a duré jusqu'à 20 heures selon les régions. Déconnexion de la majorité des centrales, interruption du trafic ferroviaire, coupure d'électricité pour des millions de foyers et une réaction en cascade qui a mené à un effondrement total du réseau électrique.

### BON À SAVOIR !

RTE et Enedis peuvent planifier et gérer certaines interruptions de la fourniture d'électricité. Ces délestages visent à rétablir l'équilibre en cas de consommation supérieure à la production. Ce sont des coupures ciblées et ponctuelles (2 h).

# Cyberattaque

Dans un monde toujours plus connecté, le risque de cyberattaques s'intensifie chaque année.
Vol de données sensibles, rançongiciels, sabotage de services publics essentiels : une attaque informatique peut avoir des conséquences lourdes, allant de la désorganisation immédiate à la perte de confiance des citoyens.

## UN PEU D'HISTOIRE

**Du 14 au 15 janvier 2024**

Le CHU de Nantes est victime d'une cyberattaque entraînant la coupure de l'accès à Internet, à certains outils depuis l'extérieur, perturbant l'envoi et la réception des e-mails, ainsi que la prise de rendez-vous à distance.

**Le 2 septembre et le 31 décembre 2024**

Le site officiel de Nantes Métropole est attaqué, avec une interruption du service, sans vol de données.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Séparez vos usages numériques personnels et professionnels.
- Créez et utilisez des mots de passe robustes et différents pour chaque compte, en les renouvelant régulièrement. Le site de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) peut vous y aider.
- Sauvegardez régulièrement vos données sur un disque dur externe, une clé USB ou un service de cloud.
- Installez régulièrement les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils, votre système d'exploitation et vos logiciels.
- Utilisez un antivirus et un pare-feu.
- Méfiez-vous des messages suspects : ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes provenant d'expéditeurs inconnus. En cas de doute, contactez votre interlocuteur pour vérifier l'origine du message.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- En cas de piratage informatique : déconnectez immédiatement l'appareil d'Internet et du réseau informatique pour couper la communication avec les pirates.
- Au travail, suivez les recommandations internes de cybersécurité.
- Signalez une attaque malveillante sur le site cybermalveillance.gouv.fr

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

La priorité, c'est la sécurité des infrastructures numériques. Nantes Métropole a mis en place un cercle d'entraide entre acteurs publics et privés sur les enjeux de la cybersécurité. Une Charte de solidarité territoriale cybersécurité a été signée, en mars 2025, par 24 structures du territoire pour promouvoir l'entraide et la solidarité entre organisations ou encore renforcer nos défenses face aux menaces et attaques.

# Désinformation

Rumeurs, fausses nouvelles, infox diffusées sur les réseaux sociaux ou messages contradictoires peuvent semer la confusion, affaiblir la confiance envers les institutions et compliquer la gestion de l'événement. À l'heure du numérique et de la circulation instantanée des contenus, la désinformation est devenue un risque majeur en temps de crise, capable d'aggraver les impacts psychologiques, sociaux et même opérationnels d'une situation déjà tendue.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Soyez attentif au contenu qui suscite une forte réaction : surprise, peur ou colère.
- Développez vos compétences critiques face à l'abondance d'informations pour lutter contre la diffusion de fausses informations.
- Méfiez-vous des textes, audios, images et vidéos qui peuvent être manipulés ou générés par l'intelligence artificielle. Les photos et vidéos ne sont pas des preuves en soi et peuvent être retouchées, antidatées ou diffusées hors contexte.
- Utilisez des sites de vérification des faits (fact-checking), tels que AFP Factuel, Les Décodeurs du Monde ou le « Vrai ou Faux » de francetvinfo.fr
- Signalez tout contenu manifestement illégal ou dangereux sur PHAROS, la plateforme officielle du ministère de l'Intérieur (internet-signalement.gouv.fr).

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Les communications officielles par SMS (FR-Alert) sont clairement identifiables.
- Les radios locales sont des sources fiables d'information continue en situation de crise, en lien avec les autorités, d'autant plus utiles en cas de coupure des réseaux téléphoniques ou internet. ICI Loire Océan (101.8 FM) est la radio à privilégier.
- Ne diffusez jamais une information non vérifiée au préalable. Ne partagez que les informations dont vous savez qu'elles proviennent de sources fiables. Vérifiez l'information auprès de plusieurs sources différentes.
- Lorsque quelque chose de grave se produit, informez-vous auprès des sources officielles ou des sources d'informations reconnues.

# Rupture durable des réseaux de communication

Téléphone, Internet, réseaux sociaux… Difficile d'imaginer, de nos jours, 24 heures sans consulter son smartphone !
En effet, pour de nombreux actes de notre vie quotidienne, ces moyens de communication sont devenus indispensables.
Dans une société toujours plus connectée, une panne durable, due à une catastrophe naturelle ou à une panne électrique majeure, pourrait isoler tout un territoire, compliquer la diffusion d'informations fiables et ralentir l'organisation des secours.

## COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS AGISSENT FACE À CE RISQUE ?

Les pouvoirs publics disposent de moyens de communication dédiés et redondants pour assurer la continuité des échanges en situation de crise. La Préfecture et Nantes Métropole peuvent également s'appuyer sur les associations locales de radios amateurs. Ces dernières apportent un renfort essentiel en radiocommunications grâce à des équipements simples, autonomes et robustes, garantissant une solution fiable en cas de défaillance des réseaux classiques.

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Préparez une liste papier des numéros de téléphone importants.
- Vérifiez les alternatives de communication : si vous avez accès à Internet, mais que le réseau mobile ne fonctionne pas, passez vos appels en Wi-Fi. Renseignez-vous pour savoir si un voisin a un abonnement téléphonique différent qui pourrait fonctionner.
- Convenez, avec vos proches, d'un lieu de rendez-vous en cas de rupture des communications.
- Dotez-vous d'équipements alternatifs de communication (radio à piles, talkie-walkie, etc.).

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Limitez l'usage des moyens de communication pour éviter la saturation.
- Écoutez la radio pour rester informé.
- Prêtez attention aux messages diffusés sur les panneaux lumineux, par les véhicules sonorisés (mégaphones) ou par les agents effectuant du porte-à-porte.
- N'alimentez pas les rumeurs ou les fausses informations.
- Informez vos voisins si de nouveaux numéros d'urgence sont mis en place.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Donnez de vos nouvelles à vos proches dès que possible, par les canaux rétablis.
- Signalez votre présence à un point de regroupement ou d'accueil si nécessaire.



# Attaque terroriste

Attentats à l'arme blanche ou à la voiture-bélier, engins explosifs ou cyberterrorisme…
Dans une métropole comme la nôtre, qui accueille de nombreux événements culturels, sportifs et festifs, même si la probabilité reste faible, le risque d'attaque terroriste ne peut être écarté. Les modes opératoires peuvent varier et viser des lieux publics, des infrastructures sensibles ou des rassemblements.
Le Plan Vigipirate est un outil de lutte contre le terrorisme pour sensibiliser, préparer et mieux protéger la population face à la menace terroriste. Il comporte trois niveaux d'alerte : « Vigilance », « Sécurité renforcée - Risque d'attentat » et « Urgence - Attentat ». À chaque niveau correspond un certain nombre de mesures.

## BON À SAVOIR !

Dans tous les cas, ne diffusez jamais d'informations sur l'intervention de la police ni d'informations non vérifiées sur les réseaux sociaux. Vous pourriez mettre en danger la vie de certaines personnes !

## LES BONS RÉFLEXES

### DÈS AUJOURD'HUI

- Restez vigilant et signalez tout comportement suspect en appelant le 17 ou le 112.
- Facilitez les contrôles lors des entrées sur certains sites et dans les transports.
- Identifiez les issues de secours lorsque vous entrez dans un équipement public.
- Ne laissez pas vos bagages sans surveillance et ne vous garez pas devant des endroits soumis à des interdictions Vigipirate.

### PENDANT L'ÉVÉNEMENT

- Éloignez-vous rapidement de la zone de danger sans prendre de risques.
- Ne déclenchez pas l'alarme incendie.
- Laissez toutes vos affaires sur place.
- Prenez la sortie la moins exposée ou utilisez un itinéraire connu.
- Aidez les autres à s'échapper.
- Évitez les mouvements de panique.
- Si vous ne pouvez pas vous échapper, enfermez-vous et barricadez-vous. Éloignez-vous des fenêtres.
- Mettez votre téléphone portable en mode silencieux sans vibreur. Restez aussi silencieux et discret que possible.
- Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112. Si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114.

### APRÈS L'ÉVÉNEMENT

- Respectez les consignes des forces de l'ordre.
- Rapprochez-vous d'une Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) qui intervient rapidement pour évaluer et accompagner les victimes, témoins et intervenants, en lien avec les partenaires locaux et les services d'urgence.

# Mes ressources



# Après l'événement que faire ?

L'indemnisation des dommages causés par un événement naturel majeur est encadrée par la loi.
En cas de catastrophe reconnue, les assurances peuvent indemniser les biens directement endommagés, les pertes d'exploitation, les frais de pompage, de nettoyage et de désinfection des locaux sinistrés.
**Attention !**
**Sans assurance, pas d'indemnisation. Les biens non assurables ou non assurés ne peuvent pas faire l'objet d'une indemnisation.**

### L'état de catastrophe naturelle, c'est quoi ?

Ce dispositif garantit l'indemnisation des dommages matériels directs non assurables causés par des événements naturels qui, par leur ampleur revêtent un caractère catastrophique. Il repose sur la solidarité entre assurés et la garantie de l'État.

L'état de catastrophe naturelle est reconnu par arrêté interministériel. Votre mairie dépose la demande auprès de la Préfecture, qui la transmet à une commission nationale. Si l'avis est favorable, l'arrêté est publié au Journal Officiel.

## LES BONS RÉFLEXES

- Prenez contact avec votre assurance et déclarez le sinistre à votre assureur dans un délai de 5 jours.
- Prenez des photos des dégâts matériels.
- Estimez les dégâts et rassemblez les éléments justificatifs de leur existence (factures, photos avant le sinistre, etc.)
- Ne jetez rien avant le passage de l'expert.
- Adressez l'ensemble des documents de votre déclaration par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Si le sinistre est susceptible de relever de la garantie « catastrophe naturelle », contactez votre mairie pour l'informer des dégâts.
- Si un état de catastrophe naturelle est arrêté, si vous ne l'avez pas déjà fait, vous disposez de 30 jours après sa publication dans le Journal Officiel pour déclarer les dommages matériels directs liés à l'événement à votre assurance.
- L'assureur verse l'indemnité dans un délai de 3 mois à compter de la déclaration de sinistre.

### BON À SAVOIR !

Les effets des catastrophes naturelles susceptibles d'être couverts par le régime dit CatNat sont ceux qui ne sont pas habituellement garantis par les règles classiques d'assurance. À Nantes Métropole, il s'agit des inondations, sécheresses, séismes, glissements ou effondrements de terrain. À noter que les tempêtes, la neige et le verglas n'entrent pas dans ce régime.

# Gérer son inquiétude

**Il est tout à fait normal de ressentir de l'inquiétude, des pensées négatives, des troubles du sommeil ou de fortes émotions en période de crise ou d'incertitude.**

### Comment parler des risques majeurs et des crises à mon enfant ?

Les enfants expriment leur inquiétude de différentes manières selon leur âge. Il est important d'être présent et attentif aux signes de stress, d'anxiété ou de préoccupation.

- Adaptez vos explications à l'âge de l'enfant.
- Encouragez votre enfant à exprimer ses craintes et ses questions.
- Évitez les détails inutiles qui pourraient effrayer davantage.
- Soyez honnête ! Si vous n'avez pas toutes les réponses, admettez que vous ne savez pas tout, plutôt que d'inventer des informations.
- Planifiez des activités ensemble pour détourner l'attention de l'enfant de ses préoccupations.
- Préparez ensemble le kit d'urgence : discutez-en en famille et organisez-vous.
- Des dispositifs d'accompagnement sont à votre disposition. Consultez « Questions de parents », le site d'informations dédié aux parents en Loire-Atlantique : parents.loire-atlantique.fr

#### PARLEZ-EN

Discutez de vos sentiments avec votre famille, vos amis, vos voisins… Cela peut vous aider à vous sentir moins seul. Le contact social aide à partager les pensées et les expériences. Si votre anxiété est sévère, n'hésitez pas à chercher une aide professionnelle (metropole.nantes.fr / Rubrique « Mes services, mon quotidien » / « Trouver un soutien psychologique pour tous les âges »).

#### PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ PHYSIQUE

Une alimentation équilibrée, un sommeil suffisant et de l'exercice physique peuvent aider à réduire le stress et améliorer le bien-être. Maintenez autant que possible vos routines habituelles (repas, hygiène personnelle).

#### LIMITEZ L'EXPOSITION AUX INFORMATIONS

Adaptez votre consommation d'actualités et passez plus de temps à faire des choses qui vous font du bien.

#### CONCENTREZ-VOUS SUR CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Orientez votre temps et votre énergie vers des actions concrètes qui peuvent vous aider à vous recentrer.

#### IMPLIQUEZ-VOUS

Mettez-vous à disposition des secours si vous en avez la possibilité, ou organisez-vous avec votre famille et vos voisins pour mieux surmonter la situation. S'informer et se préparer ensemble renforce la solidarité et peut donner un sens à votre action. La lecture de documents comme le DICRIM est une première étape pour comprendre et agir.



# Faire face aux crises ensemble

**Vous avez envie d'aider ?**
En cas de crise, la sécurité dépend de chacun de nous ! Être attentif aux autres, relayer les bonnes informations, prêter main-forte aux plus vulnérables… Ces actions renforcent notre capacité collective à faire face. Car plus nous sommes solidaires et préparés, plus nous devenons résilients. Et ensemble, nous sommes plus forts face aux chocs.

**Participer et s'impliquer**
Rejoindre une association de sécurité civile, se former aux gestes qui sauvent, donner son sang, participer aux actions de sensibilisation de la journée nationale de la résilience sont autant de manières de contribuer à la préparation collective.

**La solidarité, notre meilleure protection**
La solidarité du quotidien, en participant à la Fête des voisins, en s'engageant dans une association locale, en s'investissant dans les maisons de quartier, crée du lien et renforce la confiance. Ces moments de convivialité sont autant de ressources précieuses pour traverser ensemble les situations difficiles.

### DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE

On parle de « culture du risque » car elle englobe bien plus que la simple connaissance des dangers.

Elle inclut la compréhension de notre environnement naturel, la mémoire des événements passés et les bons réflexes à adopter. Développer cette culture est essentiel pour anticiper les crises et limiter leurs impacts.

Elle repose aussi sur la solidarité : s'entraider, partager les bonnes pratiques et se préparer ensemble renforce la sécurité de tous. Plus nous connaissons notre territoire et ses risques, plus nous sommes résilients collectivement.

# Consignes générales de sécurité

## valables pour tous les risques

### Avant

- S'informer sur les risques locaux et les bons comportements à adopter via sa mairie ou le DICRIM.
- S'organiser en famille ou avec ses voisins en discutant des mesures à prendre si une catastrophe survient (ressources, protection, évacuation, point de ralliement).
- Préparer son kit d'évacuation.

### Pendant

- Se mettre à l'abri.
- S'informer via les médias suivants : site de la préfecture et de votre commune, radio Ici Loire Océan (101.8 FM).
- Informer sa famille ou ses voisins.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, ni chercher à rejoindre les membres de sa famille.
- Ne pas téléphoner, réserver les appels pour les secours.
- Ne pas encombrer les voies d'accès ou de secours.

### Après

- S'informer :
  - écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités,
  - informer les autorités de tout danger observé,
  - apporter une première aide aux voisins (penser aux personnes âgées et aux personnes handicapées),
  - se mettre à la disposition des secours.
- Évaluer :
  - les dégâts,
  - les points dangereux et s'en éloigner,
  - en cas de dommages sur vos biens, contacter votre assureur.



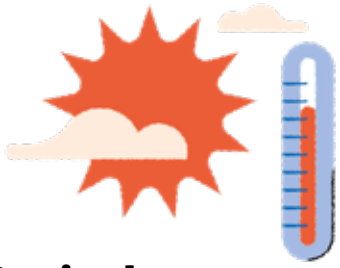

## Canicule

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11h et 21h).
- Évitez les activités sportives intenses.
- Protégez-vous du soleil avec un chapeau à larges bords.
- Portez des vêtements légers et amples en coton, et des lunettes de soleil.
- Prenez des nouvelles de vos proches.

## Inondation

- Repérez un espace refuge en hauteur.
- Ne vous engagez pas sur une route inondée : 30 cm d'eau suffisent pour emporter un véhicule ! Et même si le niveau d'eau est faible, les bouches d'égout peuvent s'ouvrir en cas d'inondation, ce qui peut s'avérer dangereux.
- Surélevez les appareils électroménagers et les produits toxiques.
- Ne vous rendez pas dans les parkings souterrains et les sous-sols.
- Coupez l'électricité de votre logement.

## Tempêtes et vents violents

- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- Abritez-vous dans un bâtiment solide.
- Éloignez-vous des baies vitrées et des fenêtres.
- N'intervenez pas sur les toitures.

## Risques industriels

- Confinez-vous en vous mettant à l'abri chez vous ou dans le bâtiment le plus proche.
- Obstruez les entrées d'air extérieures.
- Arrêtez votre ventilation.

# En cas d'urgence

### 18 : POMPIERS

En cas d'incendie, d'accident ou de situation de péril concernant des biens ou des personnes.

### 17 : POLICE NATIONALE OU GENDARMERIE

Pour signaler une situation nécessitant une mise en sécurité, comme une agression, une violence, un vol ou un comportement suspect.

### 15 : SAMU

Service d'aide médicale urgente, pour les urgences médicales et situations de détresse sanitaire.

### 112

Numéro européen d'appel d'urgence, valable dans tous les pays de l'Union européenne, pour toute urgence nécessitant une ambulance, les pompiers ou la police.

### 114 (PAR SMS)

Pour les personnes sourdes et malentendantes ou pour les personnes ne pouvant pas parler lors d'une situation particulière.

Crises, confinements… Ces périodes peuvent accentuer les tensions au sein des familles et, dans certains cas, conduire à des situations de violence.
En cas de tensions familiales, les numéros **119** (enfants en danger) et **3919** (violences faites aux femmes) sont accessibles et gratuits.

### LORSQUE VOUS APPELEZ, VEILLEZ À PRÉCISER

- **Qui vous êtes :** la victime, le témoin et un numéro de téléphone où vous pouvez être joint.
- **Où vous êtes :** adresse précise du lieu de l'incident.
- **Pourquoi vous appelez :** décrivez clairement la situation et la nature de l'incident, le nombre de blessés si connu et le type de danger.
- **Écoutez les consignes** et ne raccrochez pas avant que votre interlocuteur ne vous y invite.

## POUR VOUS INFORMER

- metropole.nantes.fr
- Radio ICI Loire Océan (101.8 FM)
- www.loire-atlantique.gouv.fr
- www.meteofrance.com
- www.vigicrues.gouv.fr
- www.sgdsn.gouv.fr/publications/guide-tous-responsables

## MA COMMUNE

- 02 40 68 09 70
- www.thouare.fr

## MES NUMÉROS UTILES

- Mon assurance :
- Mon médecin :
- Autres numéros utiles :

Département communication externe et information Nantes Métropole - 2025-12-2009 - © Crédit illustration: Vupar - Imprimé sur papier recyclé - DICRIM 2026

THOUARÉ SUR LOIRE
Nantes Métropole
2 cours du Champ-de-Mars
Nantes 44 923 CEDEX 09
Tél. : 02 40 99 48 48
metropole.nantes.fr